

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU LUNDI 03 JUILLET 2023

Date de convocation : 27 juin 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absent	Votants
De la délibération n° 23-085 à 23-092 incluse	29	03	01	32
De la délibération n° 23-093 à 23-105 incluse	30	02	01	32
De la délibération n° 23-106	29	02	02	31
De la délibération n° 23-085 à 23-110 incluse	30	02	01	32

Secrétaire : Mme Marilyne MICHAUD

PRÉSENTS : M. PRIOLLAUD Maire, Mme TERLEZ, M. BIDAULT, Mme PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRÉ, Mme LANGEARD, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoint, MM. JUBERT, JUHEL, WUILQUE, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mmes KOUYOUMDJIAN, VANDAMME, M. GAUTIER, Mme LEMAN, M. BAZIRE, Mme MICHAUD, M. NIEL, Mme DUCASTEL, MM. TOKDEMIR (à partir de la délibération 23-093), BRUN, ORTEGA, Mmes LÉOSTIC, M. BALSAN, Mme LESAULNIER, M. THOMAS Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. RIVET ayant donné pouvoir à M. PRIOLLAUD
- M. TOKDEMIR ayant donné pouvoir à Mme TERLEZ (jusqu'à la délibération n°23-092 incluse)
- Mme SEGHIR ayant donné pouvoir à Mme LESAULNIER

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 23-086 Subvention à l'association Bach-Académie en Seine-Eure

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE
DES ANDELYS

PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
LE

Le Maire
François-Xavier PRIOLLAUD

AFFICHÉ
LE

06 JUIL 2023




 Accusé de réception en préfecture
 027-212709755-20230703-23-086-DE
 Date de télétransmission : 07/07/2023
 Date de réception préfecture : 07/07/2023

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20230703-23-086-DE
Date de télétransmission : 07/07/2023
Date de réception préfecture : 07/07/2023

N° 23-086

SUBVENTION À L'ASSOCIATION BACH-ACADÉMIE EN SEINE-EURE

RAPPORT

Mme Sylvie LANGEARD rappelle que l'association Bach Académie en Seine-Eure, créée en 2020, a pour objet de faire la promotion des orgues patrimoniales des villes de Vernon, Les Andelys, Louviers, Pont de l'Arche et Aubevoye, autour d'une manifestation estivale *Orgues en fête en vallée de Seine* composée de master-classes d'interprétation et de concerts publics. Le thème retenu pour la saison 3 de l'Académie en 2023 est la transcription : transcriptions réalisées par J.S. Bach lui-même, mais aussi toutes sortes de transcriptions pour orgue et notamment celles réalisées par des compositeurs du XIXème et XXème siècle d'œuvres du Kantor de Leipzig. Ce sera aussi l'occasion de découvrir des compositeurs peu joués comme F. de La Tombelle. Cette édition se clôturera par un concert à l'église Notre-Dame de Louviers le 27 août 2023 à 16h par l'ensemble Contraste (Arnaud Thorette, violon et Johan Farjot, clavier).

La ville de Louviers souhaite aider par une subvention de fonctionnement de 1 800 € à l'association afin d'inscrire son action sur la ville et de valoriser les orgues de Louviers, l'orgue de chœur ainsi que le grand orgue dit de Maurice Duruflé dont la restauration fait l'objet d'un appel au mécénat par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine. Ce travail de mise en lumière de notre patrimoine crée de l'attractivité sur le territoire communal et participe à l'animation culturelle en période estivale.

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Considérant la volonté de la Municipalité de valoriser les orgues de l'église Notre-Dame et de soutenir cette association de promotion des orgues patrimoniales du territoire,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 1 800 € (mille huit cents euros) à l'association Bach Académie en Seine-Eure.

Adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme
Le Maire,

François-Xavier PRIOLLAUD

